Présentation du salon de l’habitat groupé et solidaire. Définition du concept, volonté politique et présentation du pôle ressources bruxellois d’habitat et participation.

Vivons heureux, vivons groupé.

**Le dimanche 21 mai 2017 dans le cadre des journées européennes des Habitats groupés, l’association Habitat et Participation organise le premier salon de l’habitat groupé et solidaire. Si le concept est familier, sait-on vraiment ce qu’est un habitat groupé ? Pour le découvrir, un joli week-end de mai, il suffit de rendre une visite aux habitants de ces logements innovants ou de venir les rencontrer au salon qui a lieu à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek. Vous êtes curieux d’en savoir plus ? Parcourons ensemble les différents aspects que l’on retrouve sous cette appellation.**

**Définition**

L’habitat groupé est un lieu de vie où habitent plusieurs entités (familles ou personnes) et où l’on retrouve des espaces privatifs ainsi que des espaces collectifs. Cet habitat est caractérisé par l’auto-gestion (la prise en charge par les habitants) et la volonté de vivre de manière collective. Ce type de logement favorise l’épanouissement de la vie sociale (au travers des espaces communs) sans altérer l’épanouissement de l’individu (au travers de sa sphère privée).

L’habitatgroupéest né d’une idéologie représentée par Mai 68**,** une volonté de changement, de retour à des valeurs plus solidaires. Mais qu’en est-il cinquante ans plus tard? **En mai 2017, à Bruxelles pourquoi veut-on partager son lieu de vie ?** Premièrement, nous retrouvons dans l’ensemble des habitats groupés cette **volonté de solidarité**, tisser des liens sociaux et partager des moments de vie. Un groupe souhaitera soutenir des valeurs écologiques tandis qu’un autre aura pour volonté de créer des activités culturelles. Mais tous partagent des préoccupation quotidiennes pleines de bons sens telles : Pourquoi avoir une machine à laver par ménage ? Est-ce vraiment utile ? N’est-ce pas plus écologique et économique de la partager ?

Economique, le mot est dit. **Vivre ensemble et partager des espaces communs correspond aussi à une réalité financière**. Pression démographique et crise du logement nous poussent à être inventifs. Dans le cas d’une nouvelle construction travailler avec un architecte et un entrepreneur commun permet d’économiser 10 à 20% du coût de construction de son logement. Ce n’est pas négligeable. Un achat collectif permet de contourner le schéma familial classique, c’est un accès à la propriété pour les famille mono-parentales, par exemple.

Pour de nombreuses personnes, voir même la majorité des bruxellois, accéder à un un bien immobilier est difficile financièrement et pour un public plus fragile c’est totalement impossible. C’est pour répondre à cette réalité qu’en 2013, le code bruxellois du logement défini le terme d’**habitat solidaire.** «*Logement sous-tendu par un projet de vie solidaire, initié ou non par une institution, mais organisé dans un engagement écrit, une convention, un règlement d’ordre intérieur et dans lequel résident plusieurs ménages (dont au moins un satisfait à des conditions de revenus permettant l’accès à un logement social) qui y disposent chacun d’un ou plusieurs espaces privatifs de jouissance exclusive et d’au moins un espace de vie commune. (…)*» Il s’agit ici non plus d’une volonté d’un groupe mais d’une alternative à des logements indécents ou aux pavés en guise de plancher. Nous retrouvons une petite vingtaine de logements solidaires à Bruxelles. Mais la précarité n’est pas toujours financière elle peut découler d’une fragilité émotionnelle ou physique. Un parcours chaotique, un handicap ou simplement un âge avancé ne permettent pas toujours de vivre seul.

C’est dans cette optique qu’a été défini dans le code du logement **l’Habitat intergénérationnel :** «*Immeuble comprenant au moins deux logements dont l’un est occupé par une personne âgée de plus de soixante-cinq ans et dont les ménages se procurent des services mutuels, organisés dans un engagement écrit*» Ceci permet théoriquement aux seniors de rester plus longtemps dans leur maison en y accueillant des jeunes (ou moins jeunes) dans les chambres laissées vides par les enfants des personnes devenues isolées. Cette formule permet de répondre à une double préoccupation : La personne âgée peut rester dans son domicile tout en bénéficiant d’une aide quotidienne et d’une présence rassurante et d’un autre côté cela permet à des jeunes de trouver à se loger à prix réduit.

**L’habitat groupé, solidaire et intergénérationnel, une volonté politique.**

Bien conscients des difficultés rencontrées par les bruxellois les pouvoirs politiques soutiennent de plus en plus ces logements dits innovants :

Par exemple : dans le cadre de ses compétences, la Ministre du Logement Céline Frémault a promu concrètement les logements partagés au sein de diverses actions. Fin 2015, c’est un appel à projets en faveur du logement intergénérationnel pour un montant global de plus d’1,2 million qui a été lancé. Au travers cet appel, c’est près de 13 projets qui ont été soutenus pour un total de 130 logements développés à Bruxelles. Tout récemment, c’est un 2ème appel à projet de ce type qui a été lancé en 2017 et qui est en cours. Ces appels à projets étaient ouverts à divers acteurs associatifs ou publics.

Ou encore Karim Majoros Echevin du Logement et de l’Habitat à Molenbeek qui nous confie : *Le choix de Molenbeek pour accueillir ce premier Salon bruxellois de l’habitat groupé et solidaire s’est révélé être une évidence et l’événement a pu compter sur le soutien des autorités communales*. *En effet, La création d’un premier Salon bruxellois de l’habitat groupé et solidaire à Molenbeek est positive à plusieurs titres* : *Cela démontre que des solutions innovantes pour l’habitat ne sont pas réservées aux seuls “bobos”. Dans les quartiers populaires de la Région bruxelloise, l’habitat groupé offre des solutions originales qui vont au-delà simplement des briques et permettent aussi de tisser du lien social entre les habitants et le quartier qui les entourent. Ce salon donne également l’occasion de penser autrement le logement à gestion publique. Les exemples d’habitats solidaires et intergénérationnels projetés par la commune mais aussi la réalisation du Community Land Trust à Molenbeek sont des exemples inspirants. »*

**L’habitat groupé et solidaire, un pôle ressource bruxellois pour Habitat et Participation.**

Habitat et Participation est une ASBL présente depuis plus de 30 ans à Louvain La Neuve, elle a pour but de promouvoir des pratiques participatives qui permettent de soutenir ou de créer des habitats dans une perspective durable et solidaire. L’équipe d’habitat et Participation a organisé sept éditions du salon en Wallonie, elles ont toutes été un franc succès. Beaucoup de bruxellois venaient s’y informer. Pascale Thys coordinatrice avec un grand sourire déclare : «  *C’est une joie pour nous de pouvoir être présents officiellement sur la Région de Bruxelles capitale et d’adapter nos propositions aux besoins des bruxellois* »

En effet, depuis décembre 2016 l’association, à travers un pôle ressources, est officiellement présente sur le territoire de la Région de Bruxelles Capitale grâce à l’octroi d’un subside du Cabinet de la Ministre Céline Frémault. Dans ce contexte, l’association a proposé ses compétences pour soutenir l’ensemble des habitats groupés et solidaires de la capitale.

En amont du projet, lors de sa conception : formation en méthodologie pour les acteurs concernés (ASBL, Communes, CPAS, groupes privés,…). Après avoir identifié les besoins des porteurs de projet, l’équipe d’Habitat et Participation a mis sur pied différentes rencontres pour apporter des pistes de réponses aux questionnement les plus fréquemment rencontrés. A travers un colloque (au BIP le 24 mars - 100 professionnels participants), une matinée de réflexion (le 21 avril à Saint-Louis, co-organisé avec l’IRIB 200 participants), les aspects suivants ont été abordés :

* Architecture : Comment concevoir un habitat groupé pour favoriser la rencontre des habitants ?
* Urbanisme : Quelle est la réglementation bruxelloise en vigueur pour le développement d’habitats groupés ?
* Juridique : Pour quelle forme juridique opter lorsque l’on veut créer un habitat groupé ? ASBL, copropriété, coopérative fondation…?
* Financier : Comment monter des partenariats et un plan financier ? Comment trouver les fonds qui permettront de mener à bien le projet ?
* Le collectif : Quels outils utiliser pour créer un collectif soudé ? Comment prendre des décisions de façon collective ?

Et lorsque la dernière pierre est posée lorsque les habitants peuvent enfin prendre possession des lieux, paradoxalement tout reste encore à construire à inventer et ré-inventer. L’équipe de l’ASBL intervient alors pour conseiller les habitants et les accompagner pour assurer la pérennité du projet.

**Le premier salon bruxellois de l’habitat groupé.**

Pour répondre à toutes les questions des (futurs) porteurs de projets et dynamiser cette alternative au logement traditionnel, l’ASBL Habitat et Participation organise à Bruxelles le salon de l’habitat groupé et solidaire. Ouvert au grand public, aux curieux, aux chevronnés, à vous ? Ce 21 mai est une journée participative, informative et bien entendu … festive !

**Participative,** avec des ateliers en petits groupes le public pourra se frotter aux questionnements les plus fréquemment rencontrés (par où commencer son projet ? Où trouver de l’aide ? comment le financer ?) et affiner leurs réflexions.

**Informative,** à travers les stands d’experts (des architectes, des juristes, des associations,…) les visiteurs pourront poser leurs questions précises, aller à la rencontre de projets existants et qui sait, peut-être franchir le pas. Nous retrouvons sur le salon des bourses à projet : des logements avec des espaces inoccupés pouvant accueillir (location ou achat) des nouveaux habitants. S’y tiendront également des conférences données par des experts.

**Festive**, au matin une accordéoniste anime les plus petits pendant que les parents déambulent entre les stands. On y trouve aussi un château gonflable car en terme d’habitat il faut rêver, toujours ! L’après-midi nous retrouvons un quatuor de musique de rue : Les Emile Kiway. Et tout au long de la journée de la petite restauration proposée par des associations molenbekoises.

Marie et Joannie, les deux chargées de missions du pôle bruxellois affirment : « *Suite à la volonté citoyenne de vivre autrement et au soutien politique qui se développe actuellement, de plus en plus d’habitats vont se créer, dans cinq ans cela ne sera plus 80 immeubles avec près de 1500 habitants mais 200 immeubles et des milliers de gens qui vivront avec des principes de solidarité, nous nous en réjouissons et nous voulons à travers notre travail et en créant des événements comme celui-ci soutenir ce développement. Enfin et c’est peut-être le plus important, tous les habitats groupés ont une philosophie qui leur est propre, ils sont tous différents, comme les habitants qui les composent. Et quel bonheur que de côtoyer, au quotidien, toutes ces personnalités colorées qui cohabitent (souvent) harmonieusement !* »

Vivement le 21 Mai pour s’informer, se rencontrer et partager un verre de l’amitié !